
Nationalismes et syndicalismes en Espagne

*Jean BUNEL **

1. L'Etat-nation et le mouvement syndical en questions

« Les sociétés de l'ère de l'information ne sauraient être réduites à la société en réseaux, quelle que soit sa dynamique : je considère pour ma part qu'elles reposent sur l'interaction du réseau et du soi, de la société en réseaux et du pouvoir de l'identité ». Cette affirmation de Manuel Castells qui se trouve dans la conclusion de son grand ouvrage sur l'ère de l'information (Manuel Castells, 1999, tome 3, p.412) inspire ce travail. En nous appuyant sur la situation espagnole, nous nous proposons de contribuer à l'objectivation du débat idéologique et politique sur cette interaction. Nous nous intéresserons dans cet article à la transformation du syndicalisme et des relations professionnelles, et plus particulièrement en Espagne, dans le contexte actuel où l'Etat-nation est en question, où s'expriment les contraintes et les nécessités de la globalisation/mondialisation et où se développent les mouvements identitaires/régionalistes/nationalistes.

Au sein du mouvement socialiste et ouvrier, le débat a longtemps fait rage sur l'importance qu'il fallait attribuer à la conscience nationale par rapport à la conscience de classe. Les propos abrupts de Jules Guesde – « pour nous socialistes, il n'y a pas de question des nationalités, nous ne connaissons que deux nations : la nation des capitalistes et de la bourgeoisie ... et de l'autre, la nation des prolétaires » (Haupt, 1997, p.31) – si peu nuancés par Rosa Luxembourg – « la libération de l'Etat polonais ne peut être élevée au rang de tâche prioritaire du mouvement socialiste » (Haupt,

* Professeur de Sociologie à l'université Lyon II.

1997, p.166) ont été infirmés par les attitudes et les conduites populaires lors de la première guerre mondiale ou par la force des mouvements nationalistes qui ont éclos dans les empires pluri-nationaux comme l'Autriche-Hongrie ou la nation de nations comme l'Espagne (Javier Tusell, 1999).

L'universalisme du principe d'autodétermination était aussi contraire à l'historicisme inscrit au cœur de la pensée marxiste et socialiste. Les mouvements nationalistes qui ont conduit à l'unité allemande ou à l'unité italienne pouvaient être considérés comme progressistes. Toujours Rosa Luxembourg jugeait inacceptable le retour « aux petits Etats du Moyen Age, loin en arrière avant le 15^e et le 16^e siècle » (Haupt, 1997, p.190). Les petits peuples, leur langue, leur culture ne pouvaient devenir que les dépositaires de la nostalgie et des sentiments du même ordre – en bref ils devaient accepter ce statut de vieux meuble de famille que leur assignait Kautsky (Hobsbawm, 1992).

Toutefois un peu avant et surtout après la seconde guerre mondiale s'instaure comme une coexistence voire une harmonie entre le mouvement ouvrier et la conscience nationale. Pour deux raisons essentielles. En premier lieu, les luttes anti-coloniales ou anti-impérialistes contre les régimes fascistes et autoritaires avaient uni, voire fusionné la conscience de classe et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La libération nationale et la suppression du prolétariat n'étaient plus des objectifs contradictoires. La classe ouvrière et le peuple ne se distinguaient plus. En Espagne, par exemple, pendant l'ère franquiste, il n'y eut plus de distinction entre la volonté de démocratiser le pays, de supprimer le prolétariat et d'appliquer le principe d'autodétermination à la Catalogne, au Pays Basque ou à la Galice. Lors de son dernier congrès avant la mort de Franco tenu dans la région parisienne, à Suresnes, le PSOE, le parti socialiste ouvrier espagnol, adopta une résolution où l'autodétermination est définie « comme la faculté pour chaque nationalité de déterminer librement les relations qu'elle veut maintenir avec les autres peuples qui intègrent le peuple espagnol ». (Javier Tusell, 1999, p.166) En second lieu, dans les pays développés et démocratiques où s'institutionnalise le mouvement ouvrier, l'Etat-nation devient le contexte évident et naturel de l'action syndicale et de la solidarité ouvrière. La théorie des relations professionnelles élaborée par John Dunlop s'inscrit totalement dans les cadres nationaux. John Dunlop insiste sur le développement historique et donc contingent propre à chaque nation pour expliquer la nature du système de relations professionnelles (Dunlop, 1978, p. 289) et il est si convaincu de l'unité essentielle des relations professionnelles qu'il a les plus grands doutes sur la possibilité de transférer les règles, les pratiques, les arrangements d'un système à l'autre (Dunlop, 1978, p. 46). On ne saurait non plus oublier combien l'Etat-Providence relève aussi de choix nationaux (Pasture, 1998, p. 12).

Cette unité de la nation et de l'action syndicale se défait-elle ? C'est plutôt à l'affaiblissement, à la fragmentation et à la concurrence que l'on assiste, pour l'une et pour l'autre. Ce sont maintenant presque des lieux communs que l'on va rappeler sommairement. La conscience de classe ne mobilise plus parce que les travailleurs manuels de l'industrie fiers de leur contribution au développement n'ont plus un rôle hégémonique au sein du salariat et s'ils maintiennent encore un poids important au sein du mouvement syndical, c'est le signe du déclin ou de l'absence d'adaptation du syndicalisme au nouveau monde du travail. Ce n'est pas au profit d'une recomposition de classe que s'affaiblit la conscience ouvrière. C'est à l'individualisation des relations de travail, la division, la segmentation et l'hétérogénéité du salariat que l'on assiste. Enfin les luttes de classes sont concurrencées par les mouvements écologiques, l'action humanitaire ou encore par la résurgence des mouvements nationalistes identitaires.

Pendant les Trente Glorieuses, le mouvement ouvrier affrontait l'Etat capitaliste et pas seulement le capital. Le développement économique impétueux n'obéissait pas seulement à la loi du marché mais aux impulsions de l'Etat. Quand dans les années 60, dans un ouvrage célèbre, Andrew Shonfield révèle le secret du capitalisme d'alors (1967), il souligne l'heureuse combinaison de l'action publique et de l'initiative privée. La planification française, alors l'ardente obligation, y est exaltée. Ce moment est dépassé. Même si on ne cesse de rappeler que l'Etat a toujours des possibilités d'action, chacun sait que l'Etat-nation contrôle faiblement la monnaie, les investissements de l'avenir, les stratégies des grandes entreprises, les nouvelles réglementations. L'Europe ou même les organisations internationales se substituent progressivement aux Etats-nations, surtout quand il s'agit d'harmoniser les règles d'une concurrence et d'un marché élargis. L'Etat est dépossédé de ses prérogatives par le haut ; il l'est aussi par le bas. Le mouvement de décentralisation et de régionalisation semble irréversible malgré les résistances des jacobins, toujours puissants en France. La région renvoie « à une totalité, un tout dont la région représente une partie distincte peut-être, mais une partie quand même » (Daniel-Louis Seiler, 1997, p.225). Mais ce tout reste-il l'Etat-nation d'antan ou l'Union européenne encore à construire administrativement et politiquement ? Ou bien encore, la région doit-elle être définie par son inscription dans le cadre de l'Etat-nation actuel ? Nous pensons ici au Pays Basque, à la Catalogne ou à la Galice dont certains prétendent qu'elle s'étend jusqu'aux rives du Douro au Portugal. Plus encore le régionalisme tend à devenir nationalisme quand il aspire à être un tout auto-suffisant. La région veut être un espace de décision politique. Ce sont les nationalismes régionalistes auxquels la revue Hérodote vient de consacrer un numéro de sa revue (1999). En d'autres termes, constatons que les solutions de continuité entre décentralisation,

autonomie, autodétermination et indépendance s'effacent. C'est aussi pourquoi l'Etat-nation peut être le siège d'une conscience nationale et de mouvements nationalistes qu'il est difficile de distinguer conceptuellement et analytiquement des mouvements qui s'enracinent et se développent dans des nations sans Etats ou des régions qui prétendent être des nations. Cet article, toutefois, ne concerne que les mouvements nationalistes des régions espagnoles qui ont le statut administratif et politique de communautés autonomes, certaines d'entre elles prétendant ou ayant obtenu le statut de nationalités historiques comme la Galice, la Catalogne et le Pays Basque (*cf.* la deuxième disposition transitoire de la Constitution du 29 décembre 1978)

Soulignons aussi qu'il y a un réel paradoxe d'observer la très grande fragmentation politique du monde après la seconde guerre mondiale dans le même temps où son unification économique était en marche. Il y avait une cinquantaine d'Etats au moment de la création de l'ONU ; il y en avait 193 en 1998, le mouvement s'étant accéléré avec la décomposition du monde communiste

Dans ce contexte, quel est aujourd'hui le niveau pertinent de l'action syndicale ? Est-ce toujours et malgré tout l'Etat-nation français, allemand, italien etc. parce que l'on ne peut pas accepter son déclin qui irait de pair avec les protections, les solidarités, les identités qui demeurent les plus solides ? Ou bien l'entreprise multinationale ou l'Europe parce que l'action syndicale doit toujours se porter là où émergent les nouveaux pouvoirs politique et économique ? Enfin doit-elle faire alliance et s'inscrire aux côtés des mouvements identitaires comme les mouvements nationalistes et régionalistes qui expriment le refus de l'universalisme des marchés et du cosmopolitisme culturel aspirant à recomposer et vivifier des espaces politiques, culturels, institutionnels plus restreints, plus homogènes, moins individualistes et plus communautaires ?

L'Espagne est une excellente illustration d'une situation où se vivent et s'affrontent ces choix et ces trois dimensions de l'action syndicale. Les deux plus grandes confédérations syndicales – UGT et CCOO – veulent inscrire leur action dans le cadre européen et le dynamisme économique actuel de l'Espagne n'est-il pas accompagné par les investissements étrangers et les firmes multinationales ? Toutefois le cadre historique et institutionnel a les effets les plus grands sur la formation et le comportement des acteurs, sur les conflits et les négociations. Enfin la force des mouvements nationalistes qui n'est pas sans effet sur le syndicalisme et les relations professionnelles est aussi la question politique centrale de l'Espagne actuelle.

2. Syndicalisme et relations professionnelles dans l'Espagne des autonomies

Pendant toute l'ère franquiste (1939-1975) l'autoritarisme politique allait de pair avec le centralisme et la volonté de créer une Espagne unitaire et homogène. La reconnaissance de l'autonomie de la Catalogne, du Pays basque et de la Galice par la République (1931-1939) fut abolie et le général Franco avait imposé une répression culturelle dans ces trois régions dont le caractère le plus marquant fut la prohibition de tout usage public des trois langues de ces communautés : le catalan, le basque et le galicien.

Il y a bien sûr une littérature immense et des débats acharnés qui opposent même les historiens sur l'origine de la conscience nationale dans ces trois communautés. On ne sera pas contesté si on souligne que l'expression politique des identités basque, galicienne et catalane apparaît dans la seconde moitié du 19^e siècle. On peut comprendre l'émergence de cette expression politique nationaliste non seulement comme conséquence d'une forte identité culturelle, mais aussi comme effet de l'impuissance de l'Etat espagnol à changer, moderniser et rationaliser l'Espagne malgré les discours et l'idéologie centralisatrice des classes dirigeantes. « Les autonomistes d'aujourd'hui, écrit le sociologue Salvador Giner (Hernandez et Mercadé, 1986, p. 446) doivent remercier le centralisme si haï d'hier pour avoir été si inefficace et si grossier »¹. Le moment révolutionnaire (1868-1874) ne fut pas propice à une définition claire de l'Etat – jacobin ou fédéral ? – et s'est terminé dans la confusion qui a été utilisée pour la restauration de la monarchie (1874-1923). En 1898, la perte des dernières colonies – Cuba et Philippines – d'un empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais, affaiblit beaucoup la conscience nationale espagnole qui va chercher à se régénérer à partir du terreau castillan, mais assurera en même temps la promotion des nationalismes périphériques de la Galice, du Pays Basque, de la Catalogne. Dans les îles Canaries surgit aussi un mouvement nationaliste qui s'identifie à celui de Cuba.

Lors de la dictature de Primo de Rivera (1923-1930), et encore davantage avec le général Franco, l'obsession anti-séparatiste domine l'action politique. On comprend ainsi pourquoi les luttes démocratiques ont été étroitement associées aux mouvements autonomistes et nationalistes

1. Pour ne prendre qu'un seul exemple, celui de l'administration territoriale, rappelons que la division du pays en 49 provinces fut instituée en 1833 (il y en a aujourd'hui 50, depuis la création d'une province supplémentaire aux îles Canaries en 1927). L'équivalent de notre préfet, c'est le gouverneur civil. Mais il disposait de moyens très insuffisants pour garantir l'ordre public, ce qui explique par exemple les violences entre patrons et ouvriers à Barcelone entre 1917 et 1923. Il n'avait non plus aucun rôle dans la coordination des administrations locales. Sa fonction essentielle était de manipuler les élections au service du parti politique au pouvoir (Nunez Seixas, 1999).

plaidant pour la restauration des langues et des cultures régionales, la constitution d'une Espagne décentralisée et fédérale et revendiquant souvent le droit à l'autodétermination des peuples composant la péninsule ibérique et ses dépendances insulaires (Baléares et Canaries).

La transition démocratique (1975-1986) ² est riche de conflits et de négociations, de pactes et de ruptures qui vont créer la démocratie espagnole, mais aussi aboutir à la reconnaissance de l'identité plurielle de l'Espagne. La transition démocratique ne s'achève pas avec le référendum constitutionnel de 1978. C'est davantage l'échec du coup d'Etat militaire de février 1981 et la très large victoire des socialistes en 1982 qui consolident et légitiment le régime démocratique ³. L'Espagne s'engage aussi de manière irréversible au début des années 1980 dans la voie plus risquée et plus incertaine de la décentralisation et de l'autonomie régionale asymétrique quand sont adoptés les statuts spécifiques pour chacune des nationalités historiques (Catalogne, Pays Basque et Galice) rejointes ensuite par l'Andalousie, le Pays valencien et les Canaries. C'est la sentence du Tribunal constitutionnel d'août 1983, déclarant inconstitutionnelle la loi organique d'harmonisation des processus d'autonomie (LOAPA) qui a donné pleine légalité et légitimité à l'Espagne actuelle des autonomies. Par crainte des militaires et des nostalgiques du franquisme et du renouvellement d'un coup d'Etat, les socialistes et la droite parlementaire avaient voté une loi dont la fonction était de contrôler les aspirations, les expressions et les pratiques institutionnelles des mouvements autonomistes, régionalistes et nationalistes, restituant à Madrid un rôle central. En la rendant inconstitutionnelle, le haut Tribunal a ouvert la voie à l'application différenciée de la décentralisation administrative ainsi qu'aux transferts de pouvoir de Madrid vers les communautés autonomes.

La constitution de 1978 avait prévu deux modalités d'accès à l'autonomie : une voie lente (art.143) et une voie rapide (art.151) réservée spécialement aux nationalités historiques reconnues par la constitution parce

2. Nous adoptons ici la datation de Javier Tusell et de Alvaro Soto (1996) qui considèrent que la transition démocratique est achevée avec l'entrée de l'Espagne dans la CEE, aujourd'hui l'Union européenne.

3. « Les résultats de l'élection de 1982 ont introduit une triple injection de légitimité, autonomie et efficience, élargissant les possibilités de consolidation du nouveau régime, » écrivent Jose Maria Maravall et Julian Santamaria (O'Donnell, Schmitter, Whitehead, 1989, p.157)

qu'elles avaient dans le passé adopté par plébiscite des projets de statut ⁴. Après 1983 s'estompent progressivement ces deux voies. Les communautés autonomes au nombre de 17 négocient séparément avec le pouvoir central le transfert de compétences. Pour en apprécier l'importance, soulignons qu'en 1981, 12,67 % des dépenses publiques relevaient des communautés autonomes et des mairies ; en 1999, ce taux s'élève à 40,7 % et devrait s'élever à 49 % en 2004 ⁵. Remarquons aussi que les gouvernements de la Navarre et les instances législatives des provinces du Pays Basque prélèvent la totalité de l'impôt et restituent ensuite à Madrid la part qui lui revient pour les dépenses de l'Etat. C'est ce qu'on appelle le « *concierto economico* ».

L'article 148 de la constitution espagnole comprend vingt-deux alinéas définissant les domaines de compétences que peuvent s'approprier les communautés autonomes, sans être obligées de se les approprier tous, au moment où elles élaborent leurs statuts d'autonomie qui doit être approuvé par les Cortés. Dans l'article 149, trente-trois alinéas précisent les compétences exclusives de l'Etat qui ne peuvent pas être transférées aux communautés autonomes.

Au nom de l'égalité des droits des travailleurs espagnols et de la nécessité économique de préserver l'unité du marché du travail, la législation du travail et la Sécurité du Travail sont constitutionnellement des attributions exclusives de l'Etat. Il en est ainsi du Statut des travailleurs élaboré en 1980, modifié plusieurs fois depuis cette date, on s'en doute. C'est pourquoi les communautés autonomes sont des institutions faibles dans le système espagnol de relations professionnelles. Leur rôle est seulement d'administrer les normes étatiques à travers leurs « *consejerías* » (départements) du travail. Dans l'Espagne des autonomies, étatisation et centralisation vont plutôt caractériser les relations professionnelles. La formation des acteurs syndicaux et patronaux comme la structuration de la négociation collective en sont une bonne illustration.

4. Le 2 août 1931, 90 % des électeurs catalans (la participation électorale étant de 75 %) approuvent un statut d'autonomie pour la Catalogne ratifié par les Cortés en mai 1932. Pour le Pays Basque, ce fut davantage problématique. Un statut d'autonomie est adopté par référendum le 5 novembre 1933 (96,58 % des suffrages et 87,27 % de participation électorale), mais Madrid ne le ratifie pas. Après sa modification et pour garder le Pays Basque dans la République, le statut est ratifié par les Cortés le 6 septembre 1936. La guerre civile avait deux mois et le Pays Basque était déjà amputé de la Navarre et de la province d'Alava qui avaient appuyé le soulèvement militaire. Soulignons aussi, et cette observation est importante pour comprendre la situation actuelle, que la Navarre avait refusé de participer au référendum de 1933. Quant à la Galice, un statut d'autonomie fut adopté par référendum le 28 juin 1936 qui a donné 74 % de oui en faveur de l'autonomie avec une participation électorale des deux tiers. Il y eut beaucoup de fraudes, dit-on, au moment du vote. De toute façon, le statut ne fut jamais appliqué car la Galice s'est aussi incorporée dès juillet 1936 à l'insurrection militaire (Ramón Villares, 1995).

5. *El País*, 26 mai 1999, p. 26.

Après les débats stratégiques de la transition démocratique – rupture totale avec le franquisme ou rupture négociée ? –, l'opposition des orientations – syndicat unique ou pluralisme organisationnel ?⁶. Les scissions, fusions et balkanisation du mouvement syndical⁷, les accords politiques, économiques et sociaux au sommet de l'Etat vont structurer l'action syndicale – comme l'action patronale – à ce niveau. Très liées au parti communiste, les Commissions ouvrières issues de la résistance intérieure au franquisme, vantent les pactes de la Moncloa d'octobre 1977 et vont participer activement à l'étatisation de l'action syndicale⁸. Pourtant les Commissions ouvrières avaient appuyé, pendant l'ère franquiste, les revendications pour l'autodétermination des peuples qui constituent l'Espagne. De leurs rangs furent issus bien des militants les plus radicaux liant les revendications indépendantistes au nom de la lutte contre le colonialisme castillan à une volonté de transformation socialiste révolutionnaire. Certes les Commissions ouvrières vont plaider lors de leur congrès constitutif pour une Espagne fédérale et vont fédéraliser leurs structures (*voir infra*). Elles ne signeront pas les accords bi-partites (Etat-syndicats ou patronat-syndicats) et tripartites (Etat-patronat-syndicats) qui concerneront l'autre grand syndicat – la UGT – et l'organisation patronale – la CEOE – jusqu'en 1987. A l'exception de l'accord qui suivra la tentative de coup d'Etat de février 1981. Ce n'est pas pour s'opposer au caractère néo-corporatiste des relations professionnelles que les Commissions ouvrières agiront ainsi. Elles s'y rallieront pleinement lors de la rupture de la UGT avec les socialistes, de la grève immense de décembre 1988, dans le cadre de l'unité d'action des CCOO et de la UGT. Lorsque la droite accède au pouvoir en 1996, elles négocieront et signeront deux fois, en 1997 et 1999, des accords avec le patronat et/ou le gouvernement. A partir de 1987 écrit Antonio Baylos, « l'action syndicale a comme objectif la négociation de mesures émanant des pouvoirs publics et l'activité revendicative à laquelle le syndicat accorde la plus grande importance est dirigée vers la production de normes étatiques » (1999, p.241).

6. Une analyse de la formation du syndicalisme espagnol, lors de la transition, se trouve dans Robert Fishman (1996) et Ilse Marie Führer (1996).

7. Lors des premières élections syndicales de 1978, les Commissions ouvrières et la UGT qui l'emporteront largement doivent concourir avec une foule d'autres syndicats qui se donnent une définition plus professionnelle ou plus idéologique ou plus régionaliste.

8. La Moncloa est le siège du gouvernement espagnol. Ces pactes souscrits par toutes les forces politiques, y compris le parti communiste, avaient des objectifs économiques et sociaux. Ils reposaient en particulier sur l'acceptation d'une modération de la hausse des salaires pour diminuer l'inflation et préserver l'emploi. Les CCOO acceptent avec enthousiasme ce pacte. La direction confédérale déclare qu'il est « le résultat des pressions et des luttes des travailleurs » bien que des militants de base ne partagent pas cet enthousiasme. (Alvaro Soto Camona, 1993). La UGT est plus réservée. Les autres syndicats s'y opposent.

La UGT, plus que centenaire, fut presque toujours étroitement dépendante du parti socialiste si bien qu'au moment de la transition, militants syndicaux et politiques se confondaient et vivaient dans les mêmes locaux. Aujourd'hui la UGT comme les CCOO sont moins politisées⁹. Ce sont des confédérations hégémoniques puisqu'au cours du processus des élections des délégués du personnel de 1995 à 1999, CCOO a obtenu 37,68 % des suffrages et la UGT 36,76 %, soit ensemble 74,4 %. Le Pays Basque est la seule communauté autonome où elles ne sont pas majoritaires. Enfin l'Etat central est leur interlocuteur principal.

Les principes de la liberté syndicale ne s'opposent pas à la formation de syndicats cherchant à représenter exclusivement les salariés d'une ou plusieurs communautés autonomes. Ce sont les résultats obtenus lors des élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise qui décident de la représentativité¹⁰. Pour obtenir cette représentativité qui permet au syndicat d'avoir tous les attributs normaux de l'action syndicale (grève, négociation collective, participation et consultation institutionnelles), il faut avoir obtenu 10 % du nombre de délégués dans toute l'Espagne ou bien 15 % dans une communauté autonome. Dans ce cas faut-il encore avoir fait élire 1500 délégués et limiter sa représentation à une seule communauté, sinon le syndicat est soumis à la règle de la représentativité nationale. Cette disposition n'est en fait pas prise en compte. Au Pays Basque, par exemple, les syndicats nationalistes sont implantés dans deux communautés autonomes distinctes : la Navarre et le Pays basque formé des trois provinces de Guipuzcoa, de Biscaye et d'Alava dont ils revendiquent l'unité. Mais il ne leur est pas exigé un pourcentage de 10 % de délégués au niveau national pour être considérés représentatifs, pour le moins dans la communauté autonome basque car la Navarre a fait jouer cette clause pour la participation d'ELA à ses instances sociales de concertation (Navarro Nieto, 1993). Enfin dans une entreprise, un syndicat non représentatif au niveau national ou bien d'une communauté autonome peut participer à la négociation d'une convention collective s'il est majoritaire dans le comité d'entreprise.

Héritée du franquisme et modifiée par la volonté unitaire et centralisatrice de la UGT et des CCOO, la négociation collective a les caractéristiques suivantes :

9. En dénouant ses liens avec le PC, les CCOO ont assuré leur survie quand on observe qu'au cours des dernières élections de mars 2000, le PC avec ses alliés dans I.U. (La Gauche Unie) n'a recueilli que 5,51 % des suffrages.

10. A partir de 6 salariés jusqu'à 50, on élit des délégués du personnel ; au-delà des délégués des comités qui ne s'ajoutent pas aux premiers, mais s'y substituent.

1. Chaque convention collective est auto-suffisante. Il n'y a donc pas un principe de faveur qui s'applique à une convention collective en fonction de son niveau. (*cf. infra*)

2. Ceci ne veut pas dire qu'il y a un niveau impératif de la négociation. On peut négocier des conventions collectives de branche au niveau national, d'une communauté autonome ou d'une province, mais aussi des conventions d'entreprise et des conventions interprofessionnelles par communauté autonome. Près de la moitié des salariés sont couverts par une convention provinciale de branche et 12 % par une convention d'entreprise. Et c'est bien sûr dans les plus grandes entreprises que ce niveau de négociation est le plus fréquent. Il n'y a presque pas de convention de communauté autonome. Environ 10 % des travailleurs n'ont aucune couverture conventionnelle et un peu plus d'un quart relèvent d'une convention nationale ou interprovinciale. (données de 1995 et 1996 in Consuelo Abellón, 1997 et divers documents du ministère du Travail, 1997).

3. Quand il y a concurrence entre deux conventions collectives, c'est le principe d'antériorité qui prévaut. La clause relevant d'une convention plus ancienne s'impose à la clause d'une convention signée postérieurement. Tout est pensé pour éviter la négociation en cascade et les surenchères d'un niveau à l'autre.

4. Lors de la négociation collective, la délégation syndicale ne doit pas comprendre plus de quinze représentants. Chaque syndicat a un nombre de représentants correspondant à sa représentativité électorale dans le secteur d'activité et le territoire concernés par la négociation. Lorsque la moitié de la délégation syndicale signe la convention, elle est dite statutaire et d'application *erga omnes*.

Quoique bien des employeurs le souhaitent, la négociation collective est peu décentralisée dans l'entreprise ou dans les régions. En 1994 le gouvernement socialiste qui avait besoin pour gouverner du soutien des députés nationalistes de Catalogne et du Pays Basque leur concède une dérogation du principe d'antériorité. Dorénavant les conventions collectives professionnelles ou interprofessionnelles de communauté autonome s'imposent aux conventions d'entreprise ou aux conventions nationales. Enfin en 1997, patronat, CCOO et UGT se mettent d'accord sur des principes d'articulation des conventions collectives qui ont aussi pour objectif d'atténuer l'autonomie des conventions collectives décentralisées. Certains domaines seraient réservés au niveau national ; d'autres bien identifiés aux niveaux inférieurs.

L'entreprise n'est pas un niveau très important de l'action syndicale. Bien évidemment la prédominance des petites entreprises y contribue tout comme la précarité extrême de l'emploi. C'est en Espagne que le taux de contrats à durée déterminée est le plus haut de toute l'Union européenne, (33,8 % des salariés espagnols alors que la moyenne européenne est de

11,6 %). C'est cette structure de l'emploi qui justifie, aux yeux de la UGT et des CCOO, la centralisation et l'étatisation de l'action syndicale et de la négociation collective. Toutefois les syndicats n'ont jamais revendiqué un renforcement des institutions de représentation du personnel dans l'entreprise et n'ont pas eu non plus à débattre des innovations organisationnelles, tel le management participatif, si peu introduites par les employeurs demeurés largement paternalistes et autoritaires. « La participation syndicale des travailleurs s'exprime prioritairement lors des élections syndicales, ou bien de référendums et dans une moindre mesure dans des assemblées, des réunions ou des mobilisations associées à la négociation collective. (Andreu Lope et Roman Alos, 1999, p. 223). Et l'on sait qu'un peu plus de 10 % des salariés espagnols sont impliqués dans la négociation collective d'entreprise !

3. La force des nationalismes

La question des nationalités est probablement le problème politique le plus important de l'Espagne démocratique. La persistance de l'action terroriste structurée par l'ETA au Pays Basque et le vote de 150 000 à 200 000 électeurs de H.B., le bras politique de l'ETA en sont les causes les mieux connues. Il faut y ajouter, depuis 1994 jusqu'aux élections législatives de mars 2000 le rôle décisif pour la formation du gouvernement socialiste d'abord, puis du gouvernement de la droite, du soutien des députés des partis nationalistes du Pays basque, de la Catalogne et des Canaries : le PNV (Parti national basque), *Convergencia i Unió*, (union de deux partis nationalistes de Catalogne : CDC *Convergencia democrática de Catalunya* et *Unió democrática de Catalunya*) et *Coalición canaria* (rassemblement de plusieurs partis nationalistes et « insularistes » des îles Canaries). Enfin la conscience nationale espagnole est concurrencée par des identités régionales/nationales, particulièrement dans cinq communautés autonomes : la Galice, le Pays basque, la Navarre, la Catalogne et les Canaries. C'est l'effet de ces identités sur le syndicalisme et les relations professionnelles que nous nous proposons d'analyser. Le tableau ci-dessous met en évidence l'importance de l'identité duale en Espagne tout comme la force de la conscience régionale/nationale au Pays basque, en Navarre et aux Canaries.

La question était ainsi formulée : en général, diriez-vous que vous vous sentez seulement canarien ; plus canarien qu'espagnol ; autant canarien qu'espagnol ; plus espagnol que canarien ; seulement espagnol ?

Même si la nature du développement économique eut une influence sur les caractères des mouvements nationalistes, ce n'est pas la conscience d'être exploité par le centre Madrid qui peut expliquer les mouvements nationalistes. L'idéologie marxiste-léniniste, voire maoïste, qui a prévalu dans quelques partis nationalistes d'extrême-gauche, dans l'ETA ou bien en Ga-

Tableau I. Les identités nationales et régionales

	Canaries	Catalogne	Galice	Navarre	Pays Basque	Total Espagne
Exclusivement	21,2	10,1	8,5	15,4	33,5	7,6
Plus ... qu'espagnol	22,9	18	25,9	33	18,4	13,7
Autant...qu'espagnol	37,9	44,6	52,3	47,3	31,4	47,6
Plus espagnol que ...	3,8	15,3	6,5	3,3	5,1	8,7
Seulement espagnol	12,6	10,8	6,5	1,1	10,3	21,3
Ne répond pas	1,7	1,2	0,2	1,4	1,4	1,1

Sources : L. Moreno : La federalización de España, 1998. L'enquête a été réalisée en 1995. Les résultats sont exprimés en pourcentage.

lice ou aux Canaries a presque disparu. Il est en effet difficile de penser le pays Basque ou la Catalogne comme des colonies ou des dépendances économiques de l'Espagne alors qu'elles en furent et qu'elles en demeurent les communautés les plus dynamiques. Les salaires, le PIB ou le taux de chômage y sont les meilleurs du pays ou sont toujours supérieurs à la moyenne. Mais c'est alors la cause de la revendication permanente des Catalans d'être de trop forts contributeurs au budget de l'Etat espagnol.

En fait, la question nationale fut provoquée par la bourgeoisie et surtout par l'arrivée massive d'immigrants venus d'autres parties de la péninsule. Nous verrons plus loin combien le syndicalisme doit beaucoup de ses caractéristiques à cette formation de la classe ouvrière. A l'opposé de la Catalogne et du Pays Basque, c'est un sous-développement séculaire qui a frappé la Galice et les îles Canaries qui s'est traduit par une émigration massive vers l'Amérique latine. Il y aurait 500 000 descendants de Canariens, qui sont au nombre de 1 700 000 sur leurs îles, au Venezuela et à Cuba ¹¹. En Argentine, la moitié des 33 millions d'habitants sont des descendants d'Espagnols arrivés au début du XX^e siècle. Comme il y a une forte prédominance de Galiciens, tout descendant d'Espagnol est appelé « *gallego* » (galicien). On ne peut pas pour autant faire de ce sous-développement une loi rendant compte de la revendication nationaliste en Espagne. L'Extrême-douire, la communauté la plus pauvre devrait alors avoir l'attitude la plus séparatiste ou bien les Asturies, la communauté la plus frappée par la crise de la société industrielle.

En fait les nationalités sont des communautés imaginées, comme l'a fort bien montré Perry Anderson (1996) lors de son analyse de la formation des nations d'Amérique latine au début du 19^e siècle. Encore plus radicale,

11. Le quotidien le plus vendu de la province de Tenerife, aux Canaries, *El Día*, comporte chaque jour une page spéciale intitulée « La huitième île » consacrée à l'actualité vénézuélienne. Naturellement il y a sept îles aux Canaries.

Tableau 2. Quelques indicateurs de la situation économique et sociale

	Canaries	Catalogne	Galice	Navarre	Pays Basque	Total Espagne
Population (1996)	1,7 M	6,0M	2,7M	0,5 M	2,1 M	39,6 M
PIB par habitant (1997)	81,200	100,000	66,000	95,200	89,600	80,000
Salaire mensuel moyen (1998)	7,374	9,045	7,627	9,453	10,560	8,804
Actifs ayant un emploi	594,000	2 416,000	952,700	206,800	784,600	14 041,500
Taux de chômage (fin 1999)	14,14%	10,06%	16,09%	7,1%	13,6%	15,4%

Sources : Institut national de statistiques (INE).

Anne-Marie Thiesse (1999) affirme que « la véritable naissance d'une nation, c'est le moment où une poignée d'individus déclare qu'elle existe et entend le prouver ». Ce sont la représentation et la valorisation d'une identité culturelle par les inventeurs de la nation qui sont décisives. La langue, la religion, la reconstitution d'une tradition généralement rurale parce qu'elle est davantage pérenne, la recherche d'un ancêtre commun, une nouvelle interprétation de l'histoire, l'attachement à des mœurs et à des œuvres de civilisation spécifiques, telle sont les dimensions de cette identité culturelle qui peuvent être appelées à créer et supporter une conscience nationale. Il faut insister sur ce point : l'identité culturelle ne va pas de soi ; elle est construite par les pères fondateurs puis entretenue par les mouvements nationalistes¹². Mais cette construction culturelle et nationale peut échouer ou réussir parce qu'elle est affaiblie ou renforcée par un centralisme ou un jacobinisme plus ou moins efficaces¹³. Parfois elle ne réussit pas à se diffuser dans la communauté pertinente. Il y a, par exemple, des partis nationalistes en Andalousie, aux Baléares ou dans la communauté valencienne, mais ils demeurent très minoritaires et sans grande influence sur les rapports sociaux et politiques. Si la langue est aujourd'hui exhibée pour justifier la revendication nationaliste, voire étatiste, elle n'est pourtant pas toujours déterminante. Les Baléares ou la communauté valencienne ne veulent pas envisager la moindre union politique avec la Catalogne et n'ont aucune re-

12. Anne-Marie Thiesse donne de nombreux exemples de cette construction culturelle souvent inventée. Il existe une littérature immense sur les mouvements nationalistes en Espagne. Pour une vue d'ensemble, on peut se reporter à F. Hernandez et F. Mercadé (1986) et à Xosé Manoel Núñez Seixas (1999)

13. Les échecs du centralisme espagnol ont contribué, avons-nous déjà souligné, à l'émergence des nationalismes périphériques (Javier Tusell 1999 et Yves Lacoste 1998)

vendication nationaliste un peu consistante alors qu'on y parle catalan ¹⁴. Aux îles Canaries, ce sont l'insularité et l'éloignement de la péninsule ibérique qui incitent au nationalisme, mais on y parle seulement le castillan ¹⁵.

S'il nous semble difficile de fonder la nation sur des déterminismes et une essence génétique, anthropologique ou historique, ce que les nationalistes s'efforcent souvent de démontrer, la représentation d'une identité culturelle, la conscience d'être différent et la volonté de promouvoir dans le champ politique et dans un territoire cette différence sont des facteurs de mobilisation individuelle et collective puissants. La nation repose sur la croyance et la volonté que l'on n'affaiblit pas par des arguments objectifs et rationnels. La force des mouvements nationalistes dans les cinq communautés que nous avons retenues a une expression politique qui est représentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. La représentation des forces politiques nationalistes

		Canaries	Catalogne	Galice	Navarre	Pays Basque
Elections dans les Communautés autonomes 1998 et 1999	Partis nationalistes	36,9%	46,1%	24,8%	21,5%	54,5%
	Partis non nationalistes	51,05%	53,8%	75,2%	78,5%	45,5%
	Taux de participa	62,3%	59,9%	62,5%	67,1%	70,7%
Elections Générales 2000	Partis nationalistes	30,6%	39%	19,6%	6,9%	39,9%
	Partis non nationalistes	69,4%	61%	80,4%	93,1%	60,1%

Il y a des partis nationalistes qui se situent à droite sur l'échiquier politique et qui ne sont pas indépendantistes comme Coalition canarienne,

14. Il est vrai qu'il existe un mouvement nationaliste, un peu développé en Catalogne qui revendique l'unité et l'indépendance des Pais catalans : Catalogne espagnole, Catalogne française, Iles Baléares, Pays valencien. Un peu à l'image des indépendantistes basques qui militent pour l'Euskal Herria constitué des trois provinces du Pays Basque, de la Navarre et du Pays Basque français. Le basque – l'euskara – a survécu à la pénétration des langues indo-européennes. Il y a plusieurs variantes dialectales du basque. C'est seulement dans les années 60 qu'on a entrepris un processus d'unification – euskara batua – (bat veut dire un). Encore plus significatif, hors d'Espagne, c'est le cas de la Yougoslavie. L'usage d'une même langue, le serbo-croate, n'a pas empêché les guerres et les conflits identitaires entre Serbes, Croates et Bosniaques. Aujourd'hui, chacun de ces Etats-nations s'efforce à multiplier les différences linguistiques avec ses voisins.

15. Cela n'empêche pas certains leaders nationalistes canariens de soutenir que le canarien est une langue différente de l'espagnol de la péninsule parce qu'il y a un accent particulier et quelques modismes. A ce titre, tous les peuples de l'Amérique latine ne parleraient pas l'espagnol !

Convergencia i Unió en Catalogne, le Parti national basque qui est cependant devenu souverainiste ces dernières années. D'autres partis nationalistes sont plus radicaux, séparatistes, de gauche comme le Bloc national galicien, la gauche républicaine catalane (ERC) ou EA (Fraternité basque). Mais seul HB (Unité populaire) au Pays Basque est solidaire de la lutte armée dirigée par l'ETA. Lorsqu'il y a pluralité de partis nationalistes, les partis modérés sont toujours majoritaires. Ce sont ainsi les bourgeoisies et les classes moyennes qui soutiennent ces partis qui orientent le mouvement nationaliste.

4. Entre la classe et la nation. Identité et solidarité

Le mouvement ouvrier et les relations professionnelles sont bien évidemment concernés par l'influence des forces nationalistes. Dans les cinq communautés, des syndicats nationalistes, avec plus ou moins de succès, essaient d'occuper le champ syndical. Les résultats des élections des délégués que nous présentons dans le tableau 4 montrent qu'il n'y a pas de correspondance stricte entre la représentation des partis politiques nationalistes et celle des syndicats nationalistes. En Galice et au Pays basque, l'influence syndicale est à peu près la même que l'influence partisane. On ne saurait en déduire que la CIG d'une part, ELA et LAB d'autre part sont des relais, encore moins des courroies de transmission du BNG ou bien du PNV et de HB. La CIG, il est vrai, est une composante du front nationaliste galicien, mais se veut pleinement autonome et refuse toute dépendance du BNG. LAB est aussi partie prenante du Mouvement de Libération de la nation basque aux côtés de l'ETA, d'HB, du mouvement de jeunesse Jarrai célèbre pour sa violence urbaine ¹⁶, etc. Les liens de LAB avec HB sont étroits puisque son secrétaire général, Rafael Diez Usabiaga, est aussi député de HB au Parlement basque. Par contre ELA vieille organisation syndicale fondée en 1911, à l'origine d'obédience chrétienne, très proche alors du PNV nationaliste et démocrate-chrétien, a beaucoup changé son orientation idéologique lors de la transition démocratique. A son congrès de 1976, elle abandonne toute référence à la doctrine sociale de l'Eglise et se présente comme une organisation syndicale nationaliste et anticapitaliste militant pour une transformation socialiste du Pays Basque. C'est son affiliation à la CMT qui symbolise encore le lien avec le passé.

16. C'est la fameuse « *kale borroka* » à l'origine de multiples attentats contre les banques, les magasins, les commissariats de police, les sièges des partis « espagnols » comme le PP ou les socialistes ou même les habitations et les voitures de leurs militants. Ces violences urbaines avaient beaucoup diminué avec la trêve de l'ETA sans jamais vraiment cesser. Elles ont repris avec vigueur lors de la rupture de la trêve. 80 actes de violence ont ainsi été comptabilisés au mois de janvier 2000.

Mais sa proximité idéologique avec le PNV est devenue faible bien que leur combat nationaliste les ait rapprochés récemment.

En Catalogne, le syndicalisme nationaliste est pratiquement inexistant et aux îles Canaries l'extrême morcellement syndical à la fin des années 70 a été lentement surmonté mais l'Intersindical canarienne n'a pas encore 15 % des délégués pour être considérée légalement comme représentative. Elle a seulement de l'influence dans les transports et l'administration. Par ailleurs la fragmentation politique qui résultait des intérêts particuliers de chacune des sept îles a été réduite grâce à la formation d'une instance politique – Coalition canarienne – qui se présente comme une force nationaliste. L'historien du nationalisme canarien, Domingo Garí, (1992, p. 390-391) souligne à juste titre : « Depuis des positions marxistes, on a soutenu qu'il était trop tard pour que surgisse aux Canaries un mouvement nationaliste conduit par la bourgeoisie locale et que ce pouvait être seulement la classe ouvrière qui pourrait développer un mouvement de ces caractéristiques...(progressivement) on a vu le vide de contenu de cette analyse car la bourgeoisie canarienne a développé un mouvement nationaliste qui est conduit par ses partis politiques, reléguant à un second plan la composante sociale-démocrate et balayant du champ politique tout vestige d'un mouvement nationaliste de la classe ouvrière ayant une dimension socialiste ».

Ce ne sont pas les objectifs revendicatifs à court ou à moyen terme qui différencient les syndicats nationalistes de la UGT et des Commissions ouvrières (CCOO). La lutte contre le chômage et la précarité de l'emploi, la discrimination à l'égard des femmes ou des jeunes et pour la réduction du

Tableau 4. La représentation syndicale

Canaries ¹	Catalogne ²	Galice ³	Navarre ⁴	Pays Basque
UGT : 35,4 %	UGT : 36,6 %	UGT : 31,9 %	UGT : 33,8 %	UGT : 16,3 %
CCOO : 41,1 %	CCOO : 42,3 %	CCOO : 29,2 %	CCOO : 21,1 %	CCOO : 16,6 %
Intersindical canaria : 11,8 %	Syndicats nationalistes : 1,4 %	CIG : 25,5 %	ELA : 20,6 %	ELA : 39,5 %
Autres syndicats : 11,7 %	Autres syndicats : 19,7 %	Autres syndicats : 13,4 %	LAB : 11,8 %	LAB : 15,4 %
			Autres : 12,6 %	Autres : 12,1 %

N.B. (1) Résultats fin 99¹⁷ (2) Résultats au 31.12.98 (3) Résultats au mois de juin 1999. La CIG est la Confédération intersyndicale galicienne (4) Pour la Navarre et le Pays Basque, les chiffres sont ceux de 80 % des délégués élus de 1995 à 1999. LAB signifie Commission des ouvriers nationalistes ; ELA, Solidarité des travailleurs basques.

17. Jusqu'en 1995 les élections syndicales avaient lieu tous les quatre ans et donnaient lieu à une compétition électorale nationale. Pour éviter leur trop forte politisation, il fut décidé qu'elle serait dorénavant organisées tout au long des quatre années et l'attribution de la représentativité serait alors accordée au terme des quatre années.

temps de travail, la formation professionnelle, l'augmentation des salaires, l'amélioration de la santé et la sécurité au travail, la protection sociale se retrouve dans toutes les confédérations. La situation difficile qui est faite aux travailleurs est toujours attribuée au succès des politiques néo-libérales dans le contexte de la globalisation. Et tous les syndicats considèrent que l'Union européenne loin de corriger, comme elle le pourrait, les effets pervers de la mondialisation a plutôt tendance à y contribuer. L'Europe sociale est loin de suivre la construction de l'Europe économique et financière. Ce qui opposera les syndicats nationalistes aux confédérations espagnoles, ce sont les stratégies et les modes d'action qu'il faut mettre en œuvre pour changer la situation des travailleurs.

4.1. La stratégie des syndicats nationalistes.

S'il y a bien quelques différences entre les syndicats nationalistes que nous soulignerons, les similitudes sont très fortes, ce qui est valorisé par un partage de leurs expériences au cours d'un forum annuel, encore informel, qui les réunit tous. Ils sont unanimes, tout d'abord, pour dénoncer la centralisation et « l'espagnolisation » de la UGT et des Commissions ouvrières. Elles sont généralement accusées d'être de simples « succursales » en Catalogne, en Galice, au Pays Basque et aux îles Canaries de leurs directions madrilènes. Mais plus encore leur institutionnalisation est stigmatisée car elles auraient renoncé à leur fonction associative, à toute réelle participation de leurs adhérents et des travailleurs à leurs objectifs, leurs stratégies et leurs actions. Elles s'intéresseraient fort peu à la mobilisation des salariés sur leurs lieux de travail et ne compteraient pas, en fait, sur la pression sociale, les luttes ouvrières, les grèves pour améliorer la situation des travailleurs. Toute la stratégie de la UGT et des Commissions ouvrières reposerait sur la concertation et les pactes sociaux avec l'Etat et le patronat. Et bien évidemment les problèmes spécifiques des travailleurs basques, catalans, galiciens et canariens ne seraient pas traités. La manifestation la plus concrète de cette institutionnalisation, étatisation et bureaucratisation de l'action des deux grandes confédérations serait leur dépendance financière vis-à-vis des pouvoirs publics et le rôle tout-à-fait restreint de la cotisation des adhérents dans leur budget ¹⁸.

18. Notons cependant que le montant et la perception des cotisations sont presque les mêmes dans tous les syndicats qu'ils soient « espagnols » ou nationalistes. Il s'agit d'une cotisation mensuelle d'environ 1200 pesetas (soit 48 francs). Seuls les retraités et les chômeurs ont une cotisation plus faible. Mais le salarié payé au salaire minimum ne paie pas une cotisation plus faible que l'enseignant ou l'ingénieur à la rémunération trois fois plus élevée.

Cette vive polémique n'empêche pas cependant la recherche de l'unité dans l'action et la négociation. Bien plus le syndicat basque – ELA – avait, par exemple, beaucoup plus collaboré jusqu'en 1995 avec la UGT et CCOO qu'avec l'autre syndicat basque – LAB –. Celui-ci doit être considéré comme le bras syndical de l'ETA tout comme HB en est le bras politique. Aussi ne condamnait-il pas la violence et le terrorisme de l'ETA tandis qu'ELA jugeait que les assassinats de l'ETA étaient un obstacle à l'approfondissement de l'autonomie et à toute perspective d'autodétermination du Pays basque. Pourtant en 1995, ELA et LAB scellent leur unité, le jour de la fête de la patrie basque, ELA rompant alors ses relations avec CCOO et UGT. Les deux syndicats nationalistes dénoncent les limites du statut d'autonomie de Gernika adopté en 1979 qui ne permet même pas de donner une autonomie de décision en matière de relations professionnelles et ils proclament leur volonté commune d'aller vers l'autodétermination d'Euskal Herria ¹⁹. Pour autant ELA n'a pas obtenu de LAB qu'il dénonce la violence de l'ETA. Toutefois en septembre 1998, le trêve de l'ETA et l'association de toutes les force nationalistes à la déclaration de Lizarra ont pu être attribués aux efforts communs des deux syndicats nationalistes ²⁰. La rupture de la trêve de l'ETA n'a pas mis fin à l'unité d'action d'ELA et de LAB, elle l'a seulement soumise à de fortes tensions. ELA rappelle que la lutte armée freine la réalisation des objectifs nationalistes ²¹, LAB accuse ELA d'avoir eu des attitudes passives et contradictoires pendant la trêve de l'ETA.

Ce qui fait l'unanimité des syndicats nationalistes, c'est leur plaidoyer pour l'instauration d'un système de relations professionnelles propre et exclusif à leur communauté autonome et à leur nationalité. Il est vrai, comme nous l'avons souligné, que la constitution espagnole comme les idéologies du patronat comme des deux grands syndicats furent d'interdire les trans-

19. Les trois provinces de la communauté autonome basque, la Navarre et le Pays Basque français.

20. Lizarra est le nom basque de la ville navarraise d'Estella. Cette ville ne fut pas choisie au hasard car en 1931 elle fut le lieu où les nationalistes basques rédigèrent un premier statut d'autonomie. La déclaration de 1998 adoptée par toutes les forces politiques, syndicales, associatives nationalistes auxquelles s'est joint le parti communiste d'Euskadi met l'accent sur la nécessité d'ouvrir une négociation politique avec l'Etat espagnol et l'Etat français « pour que soit donnée une réponse à la tradition et aux aspirations de souveraineté des citoyennes et des citoyens d'Euskal Herria ». Rappelons que trois jours après cette déclaration, l'ETA décidait un cessez-le-feu dont il est apparu comme une conséquence de cette déclaration de Lizarra. Le 18.09.1998, dans un communiqué commun, ELA et LAB expriment leur satisfaction pour ces deux événements. Ils décident de contribuer activement aux objectifs de la déclaration de Lizarra ainsi qu'au processus de paix. Le 29.11.1999 l'ETA rompait la trêve et dans un communiqué d'avril 2000 donnait peu d'importance à la déclaration de Lizarra et mettait l'accent sur des accords secrets avec le PNV et EA que ceux-ci n'auraient pas respectés. C'est pourquoi l'ETA aurait repris la lutte armée.

21. Communiqué du 10.3.2000

ferts de compétence législative, de la gestion paritaire, de la négociation collective vers les communautés autonomes. La solidarité de la classe ouvrière espagnole ou bien les identités corporatives et professionnelles devaient s'imposer ou s'opposer à toutes les tentatives de fragmentation nationaliste qui étaient jugées comme des facteurs d'affaiblissement.

Les syndicats nationalistes exigent au contraire que la décision concernant les lois sociales, les politiques d'emploi et de chômage, la négociation salariale, la formation professionnelle, les retraites et la protection sociale appartienne au patronat, aux syndicats, au gouvernement des nationalités historiques. Les conseils économiques et sociaux existants qui doivent être consultés par les gouvernements autonomes, la gestion paritaire associant les organisations patronales et les syndicats, la réforme de la négociation collective de 1994 dont l'application est fort modeste, leur paraissent des institutions faibles et insuffisantes. Au nom de la pertinence des principes de la décentralisation et de la subsidiarité ; au nom des spécificités irréductibles des travailleurs et des économies galicienne, catalane, basque et canarienne ; au nom de la nécessaire fusion entre l'identité de classe et l'identité nationale car elle produit la mobilisation la plus forte des travailleurs (l'ETA parle d'un espace autonome de lutte de classes) ; tous les syndicats nationalistes veulent contribuer à la création d'un espace propre de décision à leur nationalité, dimension essentielle de l'autogouvernement, voire de l'autodétermination auxquels ils aspirent.

En se référant à certaines de leurs revendications, on peut considérer que l'objectif est parfois très catégoriel. Ainsi l'Intersyndicale canarienne revendique le vote d'une loi dite de résidence qui réserverait aux insulaires les offres d'emploi, il est vrai, en nombre insuffisant à cause d'un taux de chômage élevé, dans la communauté. En Galice, on considère qu'il est insupportable que les politiques économiques et sociales concernant la pêche puissent échapper à la décision locale. Ou bien encore en Catalogne, on souligne que le salaire minimum espagnol ignore les prix bien plus élevés dans la communauté autonome que dans le reste de l'Espagne. Mais ce ne sont pas les spécificités économiques et sociales qui fondent les exigences d'un cadre autonome de relations professionnelles. Les syndicats nationalistes savent bien qu'elles ne sont pas plus fondées qu'en Andalousie ou en Extrémadure. Aux Canaries et en Galice, on évoque une exploitation de type colonial, mais c'est un argument qui n'a plus cours en Catalogne et au Pays Basque. C'est le pouvoir qui est recherché par les syndicats nationalistes en s'appuyant sur l'importance d'une réalité différentielle (*hecho diferencial*) de leur nationalité du point de vue de l'histoire, de la langue, de la culture.

C'est pourquoi les syndicats nationalistes ne se considèrent pas moins internationalistes que la UGT et CCOO, mais ils veulent mettre en œuvre leur internationalisme à partir de Vitoria, de Saint Jacques de Compostelle,

de Barcelone, de Santa Cruz de Tenerife et Las Palmas de Canarias²². Et surtout pas à partir de Madrid ou de Paris. Les syndicats nationalistes ne sont pas non plus anti-européens, mais à l'exception du syndicat basque, ELA, accueilli il y a longtemps dans la CISC (devenue la CMT et devenu ainsi adhérent de la CES Confédération européenne des syndicats), ils reprochent à la CES ses statuts et ses orientations qui ne pensent la coordination de l'action syndicale européenne qu'à partir des syndicats des Etats-nations institués.

Pour eux, l'Europe des peuples doit être l'objectif d'une action syndicale, seule en mesure de lutter contre le capitalisme libéral mondialisé.

4.2. La UGT et les CCOO face aux nationalismes

La UGT et les CCOO ont incontestablement contribué à l'étatisation et à la centralisation des relations professionnelles qui leur paraissent nécessaires pour préserver l'unité du marché du travail, lutter contre les inégalités régionales et garantir la solidarité entre tous les travailleurs espagnols. Toutes deux s'opposent fermement à la fragmentation qui résulterait du développement et d'un approfondissement de systèmes de relations professionnelles propres à chaque communauté et nationalité alors que les travailleurs espagnols ont surtout besoin d'une structuration plus large de l'action syndicale, dans le cadre de l'Europe et de la Confédération européenne des syndicats.

Lorsqu'il a prononcé son discours d'adieu, mettant fin à ses fonctions de secrétaire général, lors du congrès de mars 2000 des CCOO, Antonio Gutierrez a mis en garde les militants de sa confédération contre les excès des revendications nationalistes et autonomistes²³. Admonestation surprenante dans cette confédération puisqu'elle a été, sous le joug de Franco, à l'avant-garde des revendications identitaires et fédérales des nationalités qui composent l'Espagne. Dans ses statuts actuels, « elle reconnaît le droit d'autodétermination des peuples qui désirent l'exercer à travers les mécanismes établis par la Constitution. Elle appuie la pleine consolidation des autonomies nationales et régionales ainsi que la pleine solidarité entre elles. Elle se définit en faveur d'un Etat fédéral ». C'est pourquoi les CCOO fédèrent et confédèrent non seulement des fédérations de branche et des unions régionales mais aussi des confédérations nationales comme la confédération syndicale de la Comissió obrera nacional de Catalunya (CONC) ou bien la Confédération syndicale des

22. Ce sont les capitales des communautés autonomes. On notera que la communauté autonome des Canaries a deux capitales faute d'une résolution du conflit séculaire entre les deux plus grandes îles.

23. *El País* du 13.4. 2000

CCOO d'Euskadi. Celle-ci comprend non seulement les trois provinces de la Communauté autonome basque mais aussi la Navarre, manifestant ainsi son accord avec les syndicats nationalistes basques qui n'admettent pas que le peuple basque espagnol soit séparé par deux communautés distinctes²⁴. Mais contrairement à ELA et LAB, les CCOO d'Euskadi soulignent qu'elles développent leur action dans le cadre de la Constitution espagnole et du statut de Guernika qu'elles ne considèrent nullement dépassés. Cependant tout comme les syndicats nationalistes, les CCOO de Galice, du Pays Basque, de la Catalogne revendiquent un système de relations professionnelles qui soit propre à leur communauté et nationalité. Bien plus pour manifester leur préoccupation commune et leur capacité de pression, elles ont constitué un forum – Galeusca syndical – où elles élaborent les revendications syndicales qui leur semblent opportunes pour leurs trois nationalités : réforme du système sanitaire, salaire social, services sociaux etc. Il n'est donc pas surprenant que lors du dernier congrès des CCOO qui a élu un nouveau secrétaire général, José Maria Fidalgo, le secrétaire général de la confédération catalane ait exprimé son opposition à la défense d'une stratégie centraliste et unitaire exprimée par le secrétaire général sortant.

Les différends entre la base et le sommet ne sont pas aussi forts à la UGT. Ayant choisi l'exil et ayant refusé tout entrisme dans le syndicalisme vertical franquiste, la UGT n'a pas été associée aux luttes nationales qui sont allées de pair avec les combats pour l'instauration de la démocratie. Et plus encore, la UGT, organisation centenaire puisqu'elle a été créée en 1888, avait sa plus forte implantation dès la fin du siècle dernier au Pays Basque, au sein de la classe ouvrière immigrée contre laquelle avait surgi le nationalisme. En Catalogne, elle n'avait guère d'influence avant 1936 tant la CNT anarchiste dominait la vie syndicale, mais les deux organisations partageaient les mêmes réticences à l'égard du nationalisme catalan qui leur paraissait l'expression de la bourgeoisie. Et il est incontestable que les deux grands partis nationalistes, le Parti national basque (PNV) et la Ligue régionaliste en Catalogne étaient d'inspiration démocrate-chrétienne comme ils représentaient les classes moyennes et une bonne part de la bourgeoisie (Estudios de Historia social, 1984 ; Albert Balcells, 1984 ; Ballester, 1996). Aujourd'hui la UGT de Galice, du Pays Basque et de la Catalogne intègre pleinement les réalités culturelles et linguistiques de ces trois communautés. Toutefois la UGT catalane est beaucoup plus engagée dans la promotion des « réalités différentielles » que la UGT galicienne. Il suffit de prendre connaissance de leurs statuts respectifs pour mesurer les

24. Ils n'admettent pas davantage qu'il soit séparé en raison de leur intégration dans deux Etats distincts : l'Etat espagnol et l'Etat français.

différences. La UGT de Galice affirme qu'elle adapte « son organisation à la réalité politique, sociale et culturelle de la Galice. Cependant elle refuse catégoriquement toute tentative de division, pour cette raison, des travailleurs galiciens avec ceux du reste de l'Espagne car, en tant que classe, elle a les mêmes intérêts face à la bourgeoisie ». Par contre dans le préambule des statuts de la UGT de la Catalogne, on peut lire : « La UGT de Catalogne, comme partie fondamentale de la société dans laquelle elle se trouve intégrée, a contribué pendant plus de deux cents ans à forger les libertés du peuple catalan... La UGT de Catalogne est autonome au sein de la confédération pour tout ce qui concerne les questions de nationalité et s'organise pour la défense des intérêts qui lui sont propres ».

Les conflits qui ne sont pas bien sûr insolubles et irréductibles entre les directions madrilènes des CCOO et de la UGT avec leurs organisations galicienne, basque et catalane sont une claire manifestation de l'influence des identités nationales sur l'action syndicale quand bien même celle-ci refuse de se définir comme nationaliste²⁵. En d'autres termes, les CCOO et la UGT de ces trois nationalités doivent tenir compte profondément des réalités culturelles des territoires où ils inscrivent leur action. Ce n'est pas en invoquant l'appartenance professionnelle ou l'appartenance de classe qu'ils peuvent mobiliser les salariés. Les communautés pertinentes de l'action collective (Segrestin, 1981) ont toujours une dimension nationale et culturelle. Aux îles Canaries, ce sont les identités provinciales et insulaires beaucoup plus que l'identité canarienne que doivent intégrer la UGT et les CCOO. L'Intersyndicale canarienne ne constitue pas, il est vrai une menace. Peut-être est-elle faible parce qu'elle refuse d'intégrer ces dimensions insulaires et provinciales²⁶.

4.3. Syndicalismes et nationalismes

Il n'y a donc pas de correspondance entre la force de l'identité régionale/nationale, le système politique de la communauté autonome et la représentation syndicale. La formation et l'histoire de chacune de ces nationalités peuvent aider à comprendre ces différences même s'il faut dans le même temps affirmer avec force qu'on ne peut rendre compte de ces histoires particulières qu'en les intégrant aux avatars et aux contingences de la constitution économique, sociale et politique de la péninsule ibérique. En d'autres termes, sont essentiels les réussites et les échecs, les gloires et les déchéances, les forces et les faiblesses de l'Etat castillan autour duquel ou

25. Toutefois, au cours de mes entretiens avec les dirigeants syndicaux de la Galice, du Pays Basque et de la Catalogne, ceux-ci ont mentionné leurs difficultés de communications avec Madrid et m'ont dit que dans la capitale espagnole, ils se sentaient nationalistes.

26. Rappelons que les Canaries sont un archipel de sept îles et sont divisées administrativement en deux provinces.

contre lequel se sont formés la Catalogne, le Pays Basque, la Galice et les Canaries. C'est une histoire commune, plus que millénaire ²⁷, qui a déterminé les identités des uns et des autres (Javier Tusell, 1999 ; Real Academia de Historia de España, 1997).

Sans aucunement prétendre intégrer cette longue durée chère à Fernand Braudel, l'analyse des différences entre la Catalogne où le syndicalisme nationaliste est presque inexistant et le Pays Basque où il est majoritaire est une source de compréhensions. Même s'ils s'enracinent dans des expériences qui remontent aussi au 19^e siècle et s'ils puisent leur idéologie dans des textes et des vies de fondateurs anciens (Ramon Maíz, 1996 ; Suarez Rosales, 1990), les nationalismes galicien et canarien n'ont eu de réelle influence dans les rapports sociaux et politiques que depuis vingt ans. Et il y a fort peu de travaux à partir desquels on pourrait avancer quelques hypothèses sur les liens entre le syndicalisme et le nationalisme.

La représentation syndicale et l'action syndicale au Pays Basque et en Catalogne s'opposent parce qu'elles sont inscrites dans deux communautés où les identités culturelles et les consciences nationales sont fort distinctes. D'une part, le nationalisme basque est né au début de ce siècle sur le *maketismo* ²⁸, comme l'avait souligné le grand écrivain basque, alors membre du parti socialiste, Miguel de Unamuno. Le *maketismo*, c'est la panique et la xénophobie qui s'emparent de la société traditionnelle basque au moment du déferlement des voisins castillans, aragonais, cantabrais et galiciens lors de la grande vague d'industrialisation de Bilbao et de sa région à la fin du 19^e siècle. Le parti socialiste et la UGT – dont c'est le plus fort bastion de toute l'Espagne – vont structurer l'action collective de la classe ouvrière au Pays basque (J.P. Fusi, 1990). Face à ces profonds changements, le parti national basque créé par Sabino Arana ²⁹, puis le syndicat basque, ELA créé

27. Les historiens s'opposent pour savoir si l'histoire de la péninsule ibérique commence avec les invasions romaines ou bien en 711 avec l'invasion arabe tout comme en France, il s'agit de savoir si Clovis ou Vercingétorix sont à l'origine de la formation de la nation.

28. *El makete*, dans la langue basque, c'est l'étranger.

29. Sabino Arana écrit : « Au sein des innombrables et terribles malheurs qui affligent aujourd'hui notre chère patrie, aucun n'est aussi terrible et affligeant que le contact de ses fils avec les fils de la nation espagnole. Ni l'extinction de la langue, ni l'oubli de son histoire, ni la perte de ses propres et saintes institutions et l'imposition de celles qui lui sont étrangères et libérales, ni l'esclavage politique dont nous souffrons depuis onze lustres n'est comparable en gravité et en transcendance » (Sabino Arana, 1995).

en 1911, veulent préserver la race ³⁰, les coutumes, la langue des Basques authentiques contre les risques du métissage, de l'idéologie a-religieuse, de la destruction de la famille et des valeurs traditionnelles. Ils vont rallier autour d'eux le monde rural, la petite bourgeoisie urbaine, les salariés en col blanc ou ceux des petites entreprises. La religion catholique les unit tous. Ils refusent la lutte des classes car ils croient que la même appartenance à l'identité basque efface les oppositions sociales.

Le Pays basque se divise. Il acquiert une structure dualiste qui se combine à l'opposition de classes. Le franquisme et la transition démocratique creuseront plutôt le fossé entre les patriotes et les démocrates. Mais l'opposition entre la conscience de classe et la conscience nationale ne sera plus aussi nette. D'un côté le syndicat ELA continue à recruter au début des années 80 des adhérents qui sont des Basques de pure souche tandis que la UGT et les CCOO sont surtout influents parmi les « immigrés » ³¹ ou fils d' « immigrés ». Au milieu des années 80, 86 % des adhérents d'ELA étaient nés au Pays Basque et 84 % votaient aux élections pour les partis nationalistes tandis que 59 % des adhérents de la UGT étaient nés hors d'Euskadi et 80 % se déclaraient sympathisants du parti socialiste. Quant à ceux des CCOO, 44 % étaient des « immigrés », 33 % électeurs du parti communiste et 31 % des partis socialistes. Ajoutons que la UGT et les CCOO étaient surtout implantées dans les zones de grande concentration industrielle, au sein des grandes entreprises tandis qu'ELA obtenait ses meilleurs résultats dans la pêche, dans le secteur tertiaire, l'administration et dans les nouvelles industries. (Andoni Kaiero, 1991)

La crise de la sidérurgie et l'augmentation du chômage auront deux conséquences qui favoriseront l'essor du syndicalisme nationaliste. En premier lieu, le désespoir ouvrier profitera au syndicat proche de l'ETA et de HB dont les positions radicales puisqu'il est marxiste et indépendantiste séduiront les exclus de la crise économique. Lors des élections de 1980, LAB n'obtenait que 4,70 % des suffrages, il est aujourd'hui un syndicat représentatif puisqu'il a franchi la barre des 15 %. Regroupement d'étudiants, d'intellectuels et des classes moyennes, le nationalisme radical et violent est devenu de plus en plus populaire au moment où les flux

30. Le président actuel du PNV affirmait, il y a quelques années qu'il était capable de distinguer dans une rue de Bilbao ceux qui étaient de vrais Basques et ceux qui ne l'étaient pas. Le 15 septembre 1999 un député européen du PNV affirmait à Strasbourg que l'histoire et la biologie ainsi que l'établissement des anthropologues différencient les Basques des Espagnols. (*El País* du 16 septembre 1999. Des propos identiques ont été tenus par Xabier Arzallus, le président du PNV, au journal italien *Il Sole 24 Ore* (*El País* du 4 novembre 2000, p.20).

31. Si nous mettons des guillemets à immigrés, c'est pour souligner qu'il s'agit d'Espagnols venus au Pays Basque pour trouver du travail. Dans d'autres régions d'Espagne ou en France, on parlerait de mobilité géographique de la main d'œuvre.

migratoires disparaissaient au sein de la classe ouvrière. S'est alors renforcé le lien entre la conscience de marginalisation sociale et l'attachement au territoire basque qui a augmenté l'intensité conflictuelle (Peter Waldmann, 1997). Et inversement, contribuant aussi à la stagnation de la UGT et des CCOO, le passage du Pays Basque de la société industrielle à la société post-industrielle profite au syndicat nationaliste hostile à la violence – ELA – dont la représentation est moins polarisée et devient égale et majoritaire dans presque tous les secteurs d'activité.

Le nationalisme catalan ne fut ni indépendantiste, ni essentialiste, ni xénophobe. Sinon marginalement. L'industrialisation encore plus ancienne que celle du Pays Basque fut l'œuvre d'une classe ouvrière qui s'est agglutinée autour de Barcelone en provenance surtout des trois provinces de la Catalogne (Lerida, Gerona et Tarragona) au moins jusqu'à la guerre civile. Et d'une bourgeoisie qui impulsa le nationalisme contre Madrid et son caciquisme, pour défendre la langue catalane, l'autonomie administrative, les intérêts économiques de la Catalogne et une Espagne fédérale³². Promotion du protectionnisme à l'échelle de toute l'Espagne, mais aussi promotion de la nation catalane furent les drapeaux de la Ligue régionaliste, (l'adjectif est révélateur) qui fit élire aux Cortès, dès le début de ce siècle, une majorité de députés catalans³³.

La classe ouvrière catalane qui parle le catalan, est acquise à la CNT anarchiste qui ne veut pas prendre part jusqu'à la II^e République au mouvement nationaliste d'autant plus que ses dirigeants participent plutôt à la répression des insurrections ouvrières et populaires (Semaine tragique de 1909 ; mouvements sociaux de 1919 à 1923). La UGT est alors très faible (Ballester, 1996) et la CNT est frontalement concurrencée par les syndicats catholiques et les syndicats libres soutenus par le patronat. « Parce qu'ils niaient qu'il pût exister une médiation quelconque entre l'individu émancipé dans la commune libre et une humanité réconciliée et sans frontière, les anarchistes tendaient à ignorer la relation de dépendance qui lie l'individualité au cours de son développement avec la culture nationale, avec la tradition historique (Albert Balcells, 1984, p. 81).

Tout change pendant les quarante années de franquisme. Ce sont les CCOO qui rassemblent militants marxistes et militants catholiques qui

32. Enric Prat de la Riba, un des pères fondateurs du nationalisme catalan, écrit dans son livre-manifeste : « Le nationalisme catalan qui n'a jamais été séparatiste, qui a toujours senti l'union fraternelle des nationalités ibériques à l'intérieur d'une organisation fédérale est la haute aspiration d'un peuple qui, conscient de son droit et de sa force, avance d'un pas décidé, sur le chemin des grands idéaux de l'humanité » (Prat de la Riba, 1998, p.188).

33. « La revendication du protectionnisme et le développement de la conscience régionaliste avec la demande d'une plus grande autonomie politique seront deux processus qui iront de pair » (Del Rey Reguillo, 1992, p.748).

animent l'action ouvrière³⁴. En leur sein se verra le triomphe de ceux qui veulent se joindre aux luttes nationalistes contre ceux qui ne veulent pas subordonner l'internationalisme de la classe ouvrière aux intérêts de la bourgeoisie catalane (Pere Gabriel, 1989). Cette décision stratégique fut essentielle et eut d'autant plus d'importance que près d'un million et demi de personnes venues dans leur grande majorité d'Andalousie arrivent en Catalogne qui connaît entre 1960 et 1975 un prodigieux développement économique. Une des fonctions essentielles du syndicalisme lors de la restauration démocratique sera d'intégrer cette main d'œuvre à la nation catalane. Rappelons qu'au début des années 90, 54 % des adhérents des CCOO étaient encore nés hors de Catalogne (Oscar Rebollo, 1993). Alors que le catalan est la langue d'usage dans les administrations, les commerces, les classes moyennes et la bourgeoisie, les ateliers de la grande industrie demeurent les principaux réduits du castillan³⁵. Le syndicalisme – CCOO et UGT confondues – contribue à la diffusion de l'usage de la langue catalane au sein de la classe ouvrière. Le gouvernement de la Catalogne dirigé par deux partis nationalistes de droite (CiU) finance cette politique de normalisation linguistique entreprise par les syndicats. Et il n'aurait aucun intérêt à susciter le développement de syndicats nationalistes tant les CCOO et la UGT ont intégré les aspirations nationales catalanes à leur action syndicale et beaucoup fait pour la catalanisation des migrants (Jacint Jordana, 1998)

Bien évidemment les partis socialistes et communistes auxquels étaient étroitement liées la UGT et les CCOO lors de la transition démocratique, ont aussi intégré les aspirations catalanes à une autonomie la plus large possible et se sont presque totalement catalanisés. Ajoutons que le parti nationaliste de gauche – Esquerra republicana catalana, ERC – n'a jamais cherché et n'a jamais trouvé un correspondant syndical. Ses militants ont même des responsabilités importantes dans la UGT.

Si l'on admet que l'acteur syndical est toujours partie prenante d'un système de relations professionnelles et qu'il est dans une situation d'interdépendance avec l'Etat et le patronat, on peut ainsi expliquer les différences qui existent entre les quatre nationalités. C'est seulement au Pays Basque que le Parti national basque dès 1911 et le gouvernement nationaliste ont contribué à l'institutionnalisation d'un syndicalisme nationaliste. Le patronat basque des petites et moyennes entreprises a cru

34. Les Commissions ouvrières sont officiellement nées le 20 novembre 1964 lors d'une réunion de 300 travailleurs dans l'église Saint Medir de Barcelone.

35. La maîtrise du catalan est un indice du capital culturel, souligne Marie Carmen Garcia (1998, p. 168). « Ce sont les catégories les plus instruites de la population et celles qui appartiennent aux catégories professionnelles les plus élevées qui ont les compétences en catalan les plus importantes ». Pour la classe ouvrière d'origine andalouse ou castillane, l'apprentissage du catalan est ainsi une condition de la promotion sociale.

aussi que la proximité culturelle et identitaire avec le syndicat nationaliste – surtout ELA – devait contribuer à réduire les luttes sociales et faciliter la recherche de compromis. On ne retrouve pas cette conjonction en Galice gouvernée par le parti populaire de José Maria Aznar avec un patronat peu sensible aux aspirations nationalistes. L'influence de la CIG est plus nette dans les grandes entreprises où sa stratégie est plus radicale, ses militants et ses responsables plus proches de la base alors que ses divisions et la scission de 1985 ³⁶ maintenant surmontée aurait pu la marginaliser complètement.

Conclusion

L'appel de Karl Marx à l'unité internationale de tous les prolétaires n'a jamais eu qu'un écho limité et n'a vraiment séduit que les dirigeants et les intellectuels du mouvement ouvrier. Au 19^e siècle tout particulièrement où les revendications nationales et la formation des Etats-nations ont acquis la plus grande vigueur. La guerre de 1914-1918 a, ô combien, révélé la force de la motivation nationale et la capacité terrifiante de mobilisation qu'elle a suscitée (Audoin-Rouzeau et Annette Becker, 2000). La conscience de classe et l'identité ouvrière n'ont guère de force à côté de ce qu'ont pu mobiliser la défense du territoire, de la nation et de la famille. La haine de l'ennemi et surtout du frère ennemi ont été des passions autrement plus mobilisatrices que la haine de classes. C'est l'alliance du drapeau rouge et du drapeau tricolore ou si l'on veut l'intégration du mouvement ouvrier dans les Etats-nations qui a donné toute son importance au syndicalisme pendant les Trente Glorieuses.

La construction européenne et l'internationalisation de l'économie reposent la question des lieux et des modes d'intervention de l'action syndicale. Les dirigeants syndicaux et peut-être les chercheurs convaincus des bienfaits de la construction européenne et acquis à la création de sociétés post-nationales s'intéressent surtout à la formation d'une action syndicale qui doit aller vers le renforcement de la Confédération européenne des syndicats ou la négociation collective européenne. Avec regret, on en observe aussi les limites (Georges Spyropoulos, 1999) ou bien on se réfugie dans l'analyse des réalités des vieux Etats-nations pourtant bien affaiblis par le développement de l'Union européenne.

Il y a donc intérêt à regarder et à comprendre le surgissement des mouvements qui se réclament des identités territoriales et des nations sans

36. A l'origine, en 1977, apparaît le syndicat nationaliste galicien – l'INTG, Intersindical nacional galega. En 1985 intervient une scission d'où naît la CXTG (Confédération générale des travailleurs galiciens). Cette division affaiblissant considérablement le syndicalisme galicien, est surmontée en 1990, année de la création de la CIG.

Etat qui concurrencent le monopole culturel et politique des Etats-nations traditionnels. Et il serait erroné de les considérer comme des phénomènes marginaux et archaïques (Alain Dieckhoff, 2000). L'Espagne est un champ d'analyse particulièrement passionnant dans cette perspective. Mais il n'y a pas seulement que l'Espagne qui est concernée en Europe par la permanence et la résurgence des minorités nationales. La Grande-Bretagne, la Belgique, l'Italie et même la France sont aussi impliquées. Le syndicalisme doit-il lutter contre ces mouvements identitaires pour jeter toutes ses forces dans la construction d'un système de relations professionnelles européen ? Mais pourra-t-il mobiliser les travailleurs en ignorant la vitalité de ces nouvelles consciences nationales qui émergent au sein des Etats-nations de l'Europe ? En Espagne, nous avons observé l'émergence de syndicats nationalistes en Galice, au Pays Basque et aux Canaries. Mais la UGT et les CCOO ont aussi intégré dans leur action la force de ces nouvelles identités culturelles, linguistiques et nationales, au moins au Pays Basque, en Catalogne et en Galice. C'est même le succès de cette orientation qui a empêché le développement de syndicats proprement nationalistes en Catalogne.

Références bibliographiques

- Abellón Consuelo (1997), « La negociación colectiva en España », *Papeles de Economía española*, n°72.
- Alcántara Manuel, Martínez Antonio (1998), *Las elecciones autonómicas en España*, Madrid, CIS.
- Anderson Perry (1996), *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte.
- Arana Goiri Sabino (1995), *La patria de los vascos*, *Antología de escritos políticos*, San Sebastián, RSB Ediciones.
- Audoin-Rouzeau Stéphane, Becker Annette (2000), *14-18 Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard.
- Balcells Albert (1984), « Mouvement ouvrier et question nationale catalane de 1907 à 1936 », *Le Mouvement social*, n° 128, p. 59-82.
- Ballester David (1996), *Marginalidades y hegemonías. La UGT de Cataluña (1888-1936)*, Barcelona, Ed. del Bronce.
- Baylos Antonio (1999), « La intervención normativa del Estado en las relaciones laborales colectivas », p. 239-258, in F. Miguelez y C. Prieto, op. cit.
- Castells Manuel (1999), *L'ère de l'information*, 3 tomes, Paris, Fayard.
- Dieckoff Alain (2000), *La nation dans tous ses Etats*, Paris Flammarion.
- Dunlop John (1978), *Sistemas de relaciones industriales*, Barcelona, Ediciones Peninsula.
- Estudios de Historia social (1984), *Los nacionalismos en la España de la Restauración*, IELS.
- Fishman Robert (1996), *Organización obrera y retorno a la democracia en España*, Madrid, CIS.
- Führer Ilse Maria (1996), *Los sindicatos en España. De la lucha de clases a estrategias de cooperación*, Madrid, CES.
- Fusi Juan Pablo (1990), *El país vasco. Pluralismo y nacionalidad*, Madrid, Alianza Universidad.
- García Marie Carmen (1998), *L'identité catalane*, Paris, L'Harmattan.
- Gari Hayek Domingo (1992), *Historia del nacionalismo canario, Santa Cruz de Tenerife y Las Palmas de Gran Canaria*, Editorial Benchomo.
- Giblin Béatrice (1999), « Les nationalismes régionalistes en Europe », p.3-20, *Hérodote*, n° 95, 4^e trimestre 1999.
- Giner Salvador (1986), « Nacionalismo étnico : centro y periferia en España », p. 435-460, in F. Hernandez y F. Mercadé op. cit.
- Haupt Georges, Lowy M., West Cl. (1997), *Les marxistes et la question nationale*, 2^e ed., Paris, L'Harmattan.

- Hernandez F., Mercadé F. (1986), *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*, Barcelona, Ed. Ariel.
- Hobsbawm Eric (1992), *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard.
- Jordana Jacint, Nagel Klaus Jurgen (1998), « Trade Unionism in Catalonia : Have Unions Joined Nationalism ? », p. 83-106, in Patrick Pasture et Johan Verbeckmoes *op. cit.*
- Kaiero Andoni (1991), « Implantación y perfil de los sindicatos en Euskadi », *Revista española de investigación sociológica*, n° 54, p. 65-112.
- Lacoste Yves (1998), « La question de l'Espagne », *Hérodote*, n° 91, 4^e trimestre, p. 3-49.
- Lope Andreu, Alos Ramón (1999), « La acción sindical en la empresa », p. 213-235 in F. Miguelez y Carlos Prieto *op. cit.*
- Maíz Ramón (1996), « Nación de Breoga. Oportunidades políticas y estrategias enmarcadoras en el movimiento nacionalista gallego (1886-1996) », *Revista de estudios políticos*, n°92, avril-juin 1996, p. 33-75.
- Maravall Jose Maria, Santamaria Julia (1989), « El cambio político en España y las perspectivas de la democracia » in G. O'Donnell, Ph. C. Schmitter, L. Whitehead, *Transiciones desde un gobierno autoritario*, tomo 1, Buenos Aires, Paidós, p.112-164.
- Miguélez Faustino, Prieto Carlos ed., (1999), *Las relaciones de empleo en España*, Madrid, Siglo XXI.
- Moreno Luis (1998), *La federalización de España*, Madrid, Siglo XXI.
- Navarro Nieto (1993), *La representatividad sindical en España*, Madrid, ministerio de Trabajo.
- Núñez Seixas Xosé Manoel (1999), *Los nacionalismos en la España contemporánea*, Barcelona, Hipotesis.
- Pasture Patrick, Verbeckmoes (1998), *Working Class Internationalism and the Appeal of National Identity*, Oxford, Berg.
- Pere Gabriel ed. (1989), *Comissions obreres de Catalunya*, Barcelona, Empuries.
- Prat de la Riba Enric (1998), *La nacionalidad catalana*, 1ra ed. 1910, Madrid, Biblioteca nueva
- Real Academia de Historia de España (1997), *Reflexiones sobre el ser de España*, Madrid.
- Rebollo Oscar, Martín Antonio, Miguélez Faustino (1993), *El sindicalismo a través de sus protagonistas. Estudio sobre la afiliación de Comisiones obreras de Cataluña*, Barcelona, CERES.
- Rey Reguillo Fernando (1992), *Propietarios y patronos. La política de las organizaciones económicas en la España de la Restauración (1914-1923)*, Madrid, Ministerio de Trabajo.

- Segrestin Denis (1981), *Les communautés pertinentes de l'action collective*, Paris, CNAM.
- Seiler Daniel-Louis (1997), « Systèmes de partis et partis nationalistes », in Pierre Birnbaum, *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF, p.211-230.
- Shonfield Andrew (1967), *Le capitalisme d'aujourd'hui*, Paris , Gallimard.
- Soto Camona Alvaro (1993), « Comisiones obreras en la transición y consolidación democrática » in D. Ruiz, *Historia de Comisiones obreras (1958-1988)*, Madrid, Siglo XXI.
- Spyropoulos Georges (1999), «Les relations professionnelles dans le tourbillon de la mondialisation », *Droit social*, n°3, pp. 230-238.
- Suarez Rosales Manuel (1990), *Secundino Delgado. Vida y obra del padre del nacionalismo canario*, Santa Cruz de Tenerife, Centro de cultura popular canaria, secunda edición.
- Thiesse Anne-Marie (1999), *La création des identités nationales*, Paris, Le Seuil.
- Tusell Javier, Soto Alvaro eds. (1996), *Historia de la transición (1975-1986)*, Madrid, Alianza Universidad.
- Tusell Javier (1999), *España, una angustia nacional*, Madrid, Espasa.
- Villares Ramón (1995), *Historia de Galicia*, Madrid, Alianza Editorial.
- Waldman Peter (1997), *Radicalismo étnico*, Madrid, Akal.

ANNEXE

Syndicats et partis politiques

Les organisations syndicales

CCOO, Commissions ouvrières, mouvement syndical issu de la résistance ouvrière au franquisme. Notez que l'on redouble les lettres du mot abrégé quand il est au pluriel. Autre exemple les communautés autonomes : CCAA.

UGT, Union générale des travailleurs, organisation créée en 1888 dans la mouvance du parti socialiste.

CNT, Confédération nationale du travail créée en 1910, syndicat d'obédience anarchiste, très influent jusqu'au franquisme, mais s'est divisé au moment de la transition démocratique entre ceux qui ne voulaient pas participer aux institutions de la démocratie (la CNT) et ceux qui ont accepté l'élection de délégués du personnel et la participation à la négociation collective (la CGT, confédération générale du travail) ; ces deux héritières de la CNT ont une audience très limitée.

ELA, Eusko Langilleen Alkartuasuna, Solidarité des travailleurs basques, syndicat créé en 1911, dans la mouvance du Parti national basque.

LAB, Langile Abertzeleen Batzordeak, Commission des ouvriers nationalistes, bras syndical de l'ETA, créée en 1974.

IC, Intersyndicale canarienne, créée en 1994, à l'issue d'un processus de réunification de plusieurs syndicats corporatistes et nationalistes.

CIG, Confédération intersyndicale galicienne, créée en 1990, après la réunification de deux syndicats nationalistes.

Les partis politiques

PP, parti populaire, actuellement au pouvoir à Madrid.

PSOE, parti socialiste ouvrier espagnol

IU, Izquierda unida, la Gauche unie, rassemblement dominé par le parti communiste espagnol.

CC, coalition canarienne, rassemblement de la plupart des partis nationalistes et insularistes canariens.

BNG, Bloc national galicien, le grand parti politique nationaliste de la Galice.

PNV, parti national basque fondé par Sabino Arana à la fin du 19^e siècle.

E.A. Eusko Alkartasuna ou Fraternité basque, issu d'une scission du PNV en 1986.

H.B. Harri Betasuna, Unité populaire, se présente depuis 1998 avec l'appellation d'EH, bras politique de l'ETA.

ETA, Organisation basque, révolutionnaire et terroriste.

ERC Esquerra republicana catalana, gauche républicaine catalane. Parti créé en 1931.

CiU, rassemblement électoral et gouvernemental dirigé par Jordi Pujol de deux partis politiques, Convergencia Democrática de Catalunya, nationaliste et centriste, et Unió democrática de Catalunya, nationaliste et démocrate chrétien.

